

**NOTIFICATION DE LA CESSATION D'ACTIVITE
D'UNE INSTALLATION CLASSEE RELEVANT DU REGIME DE LA DECLARATION** N° 15275*02
Article R512-66-1 du code de l'environnement

1- DECLARANT

Personne morale **Personne physique :** Madame Monsieur

Nom

Raison sociale ou nom et prénoms pour une personne physique

Forme juridique

N° SIRET

Pour une personne morale

Le cas échéant

Adresse

N° et voie ou lieu-dit

Complément d'adresse

Code postal

Commune

Pays, si le déclarant réside à l'étranger

Province ou région étrangère

Téléphone

Portable

Fax

(facultatif)

Courriel

Signataire de la déclaration (pour une personne morale)

Nom

Prénoms

Qualité

2- INFORMATIONS GENERALES CONCERNANT L'INSTALLATION

N° SIRET

Enseigne ou nom usuel du site

Adresse de l'installation : **identique à celle du déclarant (mentionnée ci-dessus)**

Si différente :

N° et voie ou lieu-dit

Complément d'adresse

Code postal

Commune

Téléphone

Portable

Fax

(facultatif)

Courriel

Sur le site de l'installation, le déclarant exploite déjà au moins :

- une installation classée relevant du régime d'autorisation : Oui Non
- une installation classée relevant du régime d'enregistrement : Oui Non

3 – INFORMATIONS CONCERNANT LA CESSATION D'ACTIVITE

Date de la cessation de l'activité de l'installation classée :

S'il s'agit d'une cessation partielle de l'activité, préciser les rubriques de la nomenclature des installations classées concernées par la cessation :

Commentaires :

4 - MESURES PRISES OU PREVUES POUR ASSURER LA SECURITE DU SITE

Evacuation ou élimination des produits dangereux et des déchets présents sur le site :

--

Interdictions ou limitations d'accès au site :

--

Suppression des risques d'incendie et d'explosion :

--

Surveillance des effets de l'installation sur son environnement :

Mesures destinées à placer le site de l'installation dans un état tel qu'il ne puisse porter atteinte aux intérêts mentionnées à l'article L511-1 du code de l'environnement et qu'il permette un usage futur du site comparable à celui de la dernière période d'exploitation de l'installation :

Autres mesures prises ou prévues pour assurer la sécurité du site :

Le déclarant confirme avoir informé par écrit le propriétaire du terrain sur lequel est sise l'installation ainsi que le maire ou le président de l'établissement public de coopération intercommunale compétent en matière d'urbanisme.

Fait à

le

Signature du déclarant

Le formulaire relatif à la « Notification de la cessation d'activité d'une installation classée relevant du régime de la déclaration » peut être utilisé dans les cas suivants :

Situation	Vous avez un projet de <u>cessation d'activité pour une (ou de plusieurs) installation(s) classée(s)</u> relevant du régime de la déclaration à réaliser sur un <u>même site.</u>	La notification de cessation d'activité d'une installation classée doit être transmise au préfet 1 mois, au moins, avant la date de l'arrêt définitif (article R512-66-1 du code de l'environnement)
Option 1	Sur ce site, vous exploitez des installations classées soumises uniquement au régime de la déclaration (absence d'installation classée relevant du régime de l'autorisation ou de l'enregistrement), OU Sur ce site, vous exploitez déjà au moins une installation classée soumise au régime de l' enregistrement régulièrement mise en service (absence d'installation classée relevant de l'autorisation) et la cessation ne concerne aucune installation soumise à enregistrement	<u>Le formulaire doit être utilisé</u> pour notifier la cessation de (ou des) l'installation(s) classée(s) du site relevant du régime de la déclaration
Option 2	<i>Sur ce site, vous exploitez déjà au moins une installation classée soumise au régime de l'autorisation régulièrement mise en service</i>	<i>Dans ce cas, votre cessation est considérée réglementairement comme une cessation au titre de l'autorisation existante et doit être gérée selon les dispositions des articles R512-39-1 et suivants du code de l'environnement. <u>L'utilisation du formulaire est donc facultative</u> car il est réservé aux installations relevant du régime de la déclaration et il ne permet pas de traiter les autres installations du site relevant de l'enregistrement ou de l'autorisation. Notamment si votre notification de cessation concerne à la fois des installations classées relevant des régimes de déclaration, de l'enregistrement et de l'autorisation pour un même site, vous pouvez transmettre au préfet un dossier unique incluant toutes ces installations.</i>
Option 3	<i>Sur ce site, vous exploitez déjà au moins une installation classée soumise au régime de l'enregistrement régulièrement mise en service (absence d'installation classée relevant de l'autorisation) et la cessation concerne également au moins une installation soumise à enregistrement</i>	<i>Dans ce cas, votre cessation est considérée réglementairement comme une cessation au titre de l'enregistrement et doit être gérée selon les dispositions des articles R512-46-25 et suivants du code de l'environnement. <u>L'utilisation du formulaire est donc facultative</u> car il est réservé aux installations relevant du régime de la déclaration et il ne permet pas de traiter les autres installations du site relevant de l'enregistrement. Notamment si votre notification de cessation concerne à la fois des installations classées relevant des régimes de déclaration et de l'enregistrement pour un même site, vous pouvez transmettre au préfet un dossier unique incluant toutes ces installations.</i>

